

# LUBERSAC

## Note d'enjeux

*août 2011*



Préfet de la Corrèze

## Table des matières

|   |                  |
|---|------------------|
| <b><u>1. Préambule : présentation de la commune.....</u></b>  | <b><u>3</u></b>  |
| 1. Avertissement.....   | 3                |
| 2. Situation, localisation.....                               | 4                |
| <b><u>2. Dimension sociale.....</u></b>                       | <b><u>5</u></b>  |
| 1. Démographie – Source INSEE.....                            | 5                |
| 2. Les revenus.....   | 6                |
| 3. Les services à la population.....                          | 6                |
| 4. Le logement.....   | 7                |
| 5. Les transports et déplacements.....                        | 11               |
| <b><u>3. la dimension économique.....</u></b>                 | <b><u>13</u></b> |
| 1. L'emploi – source INSEE.....                               | 13               |
| 2. Les zones d'activités.....                                 | 13               |
| 3. L'agriculture (source DDT19/SEAF).....                     | 14               |
| 4. Le tourisme.....   | 15               |
| <b><u>4. Dimension environnementale.....</u></b>              | <b><u>16</u></b> |
| 1. Intérêts paysagers (source paysagiste conseil DDT 19)..... | 16               |
| 2. Sites d'intérêt.....                                       | 17               |
| 3. La forêt.....  | 18               |
| 4. Zones humides .....  | 19               |
| 5. Les étangs.....  | 20               |
| 6. Qualité de l'eau.....                                      | 21               |
| <b><u>5. Synthèse des enjeux.....</u></b>                     | <b><u>21</u></b> |



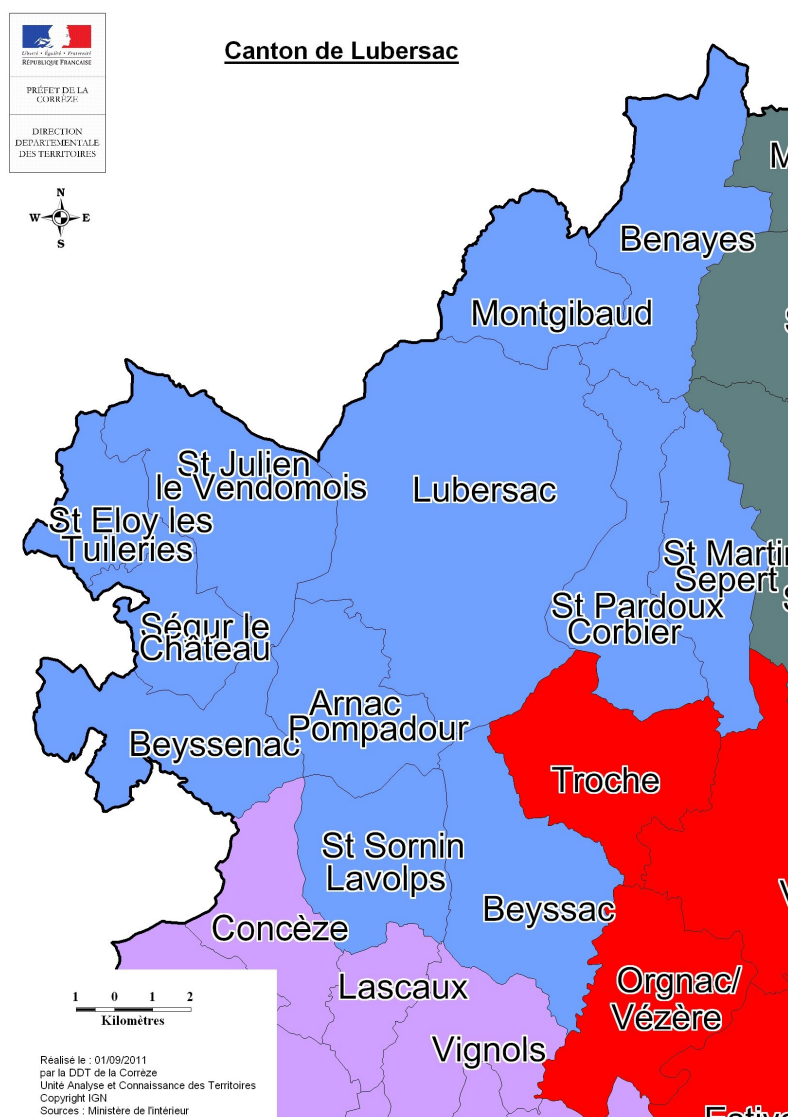


# 1. PRÉAMBULE : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

## 1. Avertissement

Les données utilisées sont pour la plupart d'entre elles des données INSEE issues du recensement partiel 2008. Les comparaisons effectuées par rapport au recensement 1999 seront donc à utiliser avec précaution et à vérifier avec des données consolidées. Par ailleurs le contexte général a évolué depuis 2008, les analyses présentées ici sont donc à utiliser en tenant compte de ce paramètre.

## 2. Situation, localisation



Lubersac est limitrophe de la Haute Vienne. La commune est située à 10 km environ de l'autoroute A20. L'INSEE la classe en commune rurale, centre d'un bassin de vie.

«Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi».

La commune de Lubersac compte 2279 habitants au dernier recensement 2008. Elle couvre une superficie de 57,5 km<sup>2</sup>. La **densité moyenne** est de 39,7 habitants/km<sup>2</sup> ce qui est proche des moyennes départementale (41,5 habitant/km<sup>2</sup>) et régionale (43,7 habitants /km<sup>2</sup>).

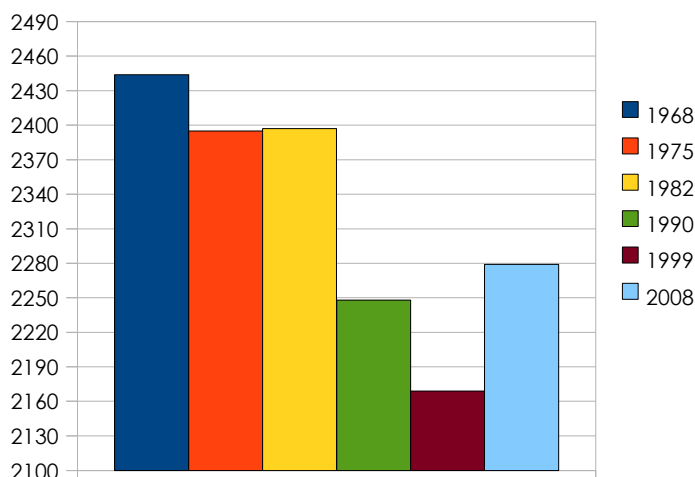
Elle fait partie de la communauté de communes de Lubersac-Auvézère, du canton de Lubersac et du pays Vézère-Auvézère.

➤ **Une commune rurale structurante ayant un rôle d'acteur d'un petit bassin de vie.**

## 2. DIMENSION SOCIALE

### 1. Démographie – Source INSEE

Evolution de la population  
Commune de Lubersac



Source INSEE

Après une baisse de la population depuis 1990, le **territoire gagne en population en 2008**, elle passe de 2169 à 2279 habitants entre 1999 et 2008 ce qui correspond à une évolution de **+5%**, augmentation supérieure aux moyennes départementale (+4,5%) et régionales(+4,2%).

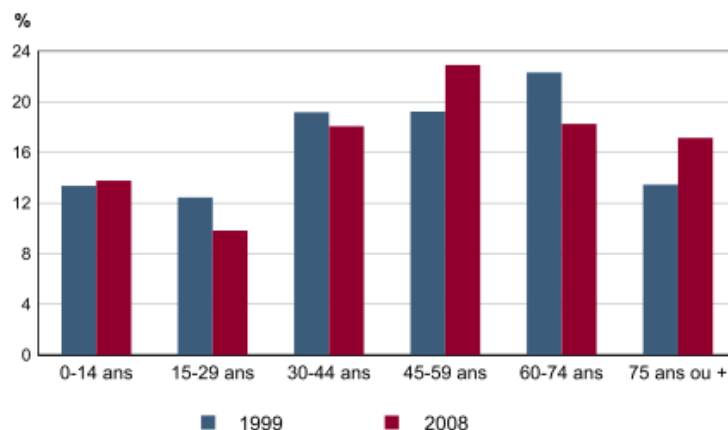
La variation annuelle de population entre 1999 et 2008 est de +0,6%. Elle est **due à un solde migratoire positif** (+1,3% par an). Le solde naturel reste quand à lui négatif sur la même période (-0,7% par an).

**Des gens viennent s'installer sur la commune.**

La population est globalement plus âgée que la moyenne départementale : **35% de la population a plus de 60 ans** contre 30% au niveau départemental.

Par rapport à 1999, les tranches des 45 à 59 ans et des + de 75 ans sont en augmentation, ce qui est conforme à la moyenne départementale.

La tranche des 0 à 14 ans reste stable et les autres tranches d'âge sont en diminution.



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

#### CONSTAT

➤ Une commune qui attire des habitants avec une proportion importante de personnes de plus de 60 ans.

#### ENJEUX

➤ Répondre aux besoins d'une population vieillissante (maintien à domicile, hébergement).

#### REFLEXION

➤ Comment attirer plus de jeunes ménages sur la commune, pourtant dynamique?



## 2. Les revenus

Le nombre de foyers imposés est de 48% contre 51% au niveau départemental. Le **revenu net déclaré moyen de l'ensemble des foyers fiscaux** en 2008 est de 18381€. Il est **inférieur à la moyenne Corrèzienne** (20288€).

### Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

|  | 2008       | dont actifs<br>ayant un<br>emploi |
|--|------------|-----------------------------------|
| <b>Ensemble</b>                            | <b>897</b> | <b>845</b>                        |
| dont :                                     |            |                                   |
| Agriculteurs exploitants                   | 120        | 120                               |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise  | 80         | 76                                |
| Cadres et professions intellectuelles sup. | 72         | 72                                |
| Professions intermédiaires                 | 141        | 137                               |
| Employés                                   | 244        | 212                               |
| Ouvriers                                   | 236        | 228                               |

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

Parmi la population active de 15 à 64 ans, on trouve essentiellement des ouvriers (**27%**) et des employés (**26%**). La proportion d'agriculteurs est de **13%** soit 3 fois plus que la moyenne départementale. Les proportions de cadres (8%) et d'ouvriers sont les mêmes qu'au niveau départemental.

### CONSTAT

- Les revenus des habitants sont moins élevés qu'au niveau départemental.
- Une plus forte proportion d'agriculteurs qu'ailleurs.

## 3. Les services à la population

### Professionnels de santé (Bulletin municipal janvier 2011)

Groupe médical ; 4 médecins généralistes, 3 chirurgien dentistes, 6 infirmiers, 2 pharmacies, 2 vétérinaires, cabinet de kinésithérapeutes, taxi/ambulance.

1 EHPAD de 66 lits.

Annexe de l'ESAT EPDA du Glandier (Etablissement médico-social) dans le château du verdier : 19 lits.

### Services publics (site mairie)

Trésorerie, bureau de poste avec service financier, gendarmerie, office du tourisme.

### Etablissements scolaires (Bulletin municipal janvier 2011)

1 école maternelle de 65 élèves ; 1 école primaire de 126 élèves et 1 collège avec 12 classes et 275 élèves.

## Commerces (site mairie + Insee BPE2009)

1 centre commercial et tous les commerces de proximité y compris 2 banques.

## Installations sportives et de loisirs (site mairie)

Salle des fêtes, salle polyvalente, stade et complexe sportif, médiathèque intercommunale, centre aquarécréatif, accueil de loisirs pour enfants de + de 3 ans, camping de la Vézénie, 2 discothèques.

## Aménagement numérique

Bonne desserte en haut et très haut débit bien qu'il existe encore 2 zones blanches au nord de la commune, aux lieu-dits Moulin de Chatenet, Loubriat, les Plats et Escabillon; ils sont à plus de 10 kms d'un pylone Wimax.

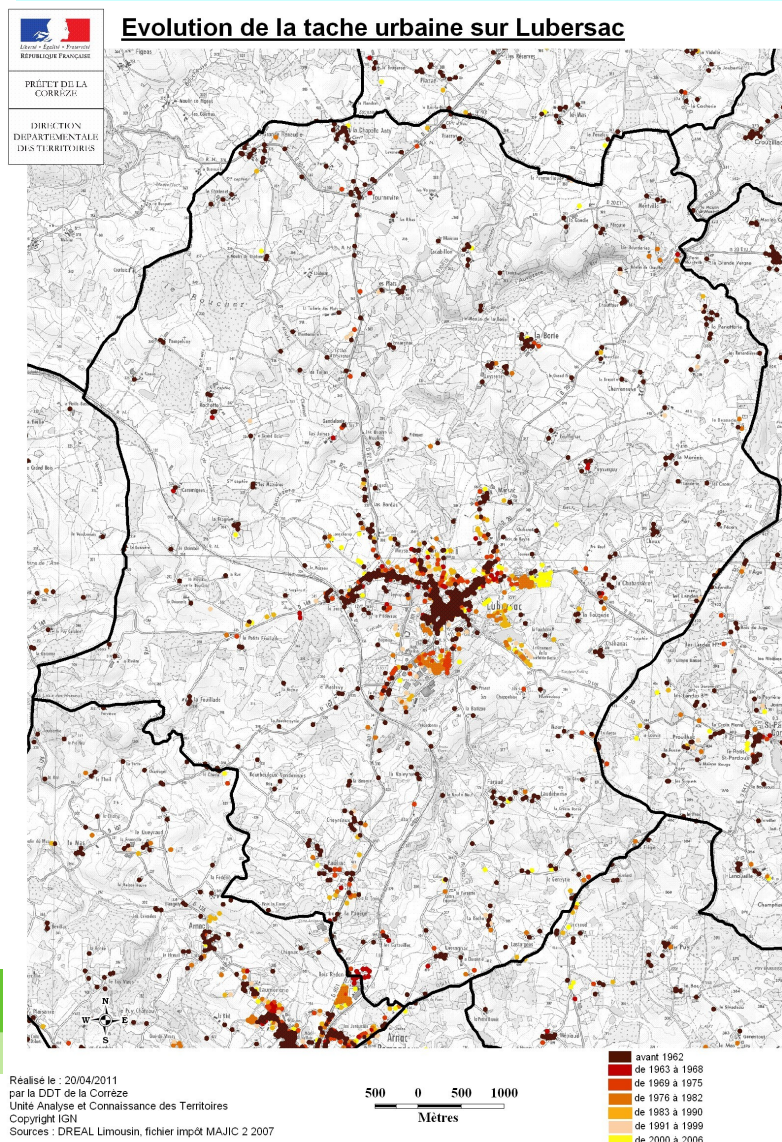
L'école est bénéficiaire du plan école numérique rurale.

## CONSTAT

➤ Une offre en commerces et services qui permet de satisfaire les besoins à l'échelle du canton.

## ENJEU

- Maintenir cette qualité de commerces et services.
- Résorber les zones blanches pour la desserte numérique.



## 4. Le logement

Le **nombre de logements** sur Lubersac a **augmenté de 11%** entre 1999 et 2008, il passe de 1217 à 1362 logements.

Concernant le statut d'occupation, on observe en 2008 **une majorité de propriétaires : 71%**, taux supérieur à la moyenne Corrèzienne qui est de 67%.

Le **taux de locataires est de 26%** dont **6,1% en logement social ce qui est assez élevé pour une commune rurale**. Le taux de locataires est de 30% en Corrèze dont 6,7% en logement social.

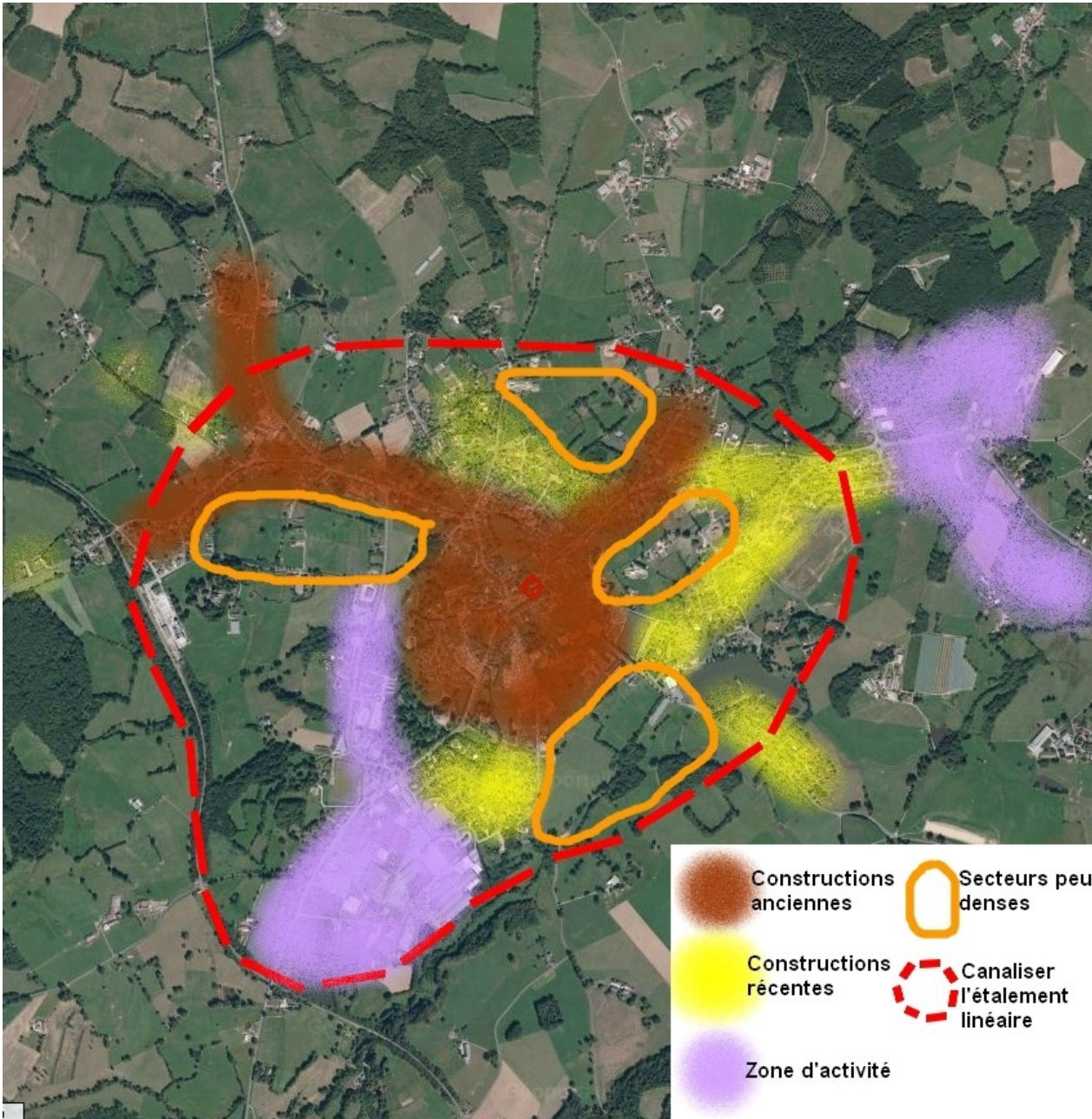
La **vacance est de 10,1%, légèrement supérieure à la moyenne départementale qui est de 9,4%**.

Les résidences secondaires représentent 12,5% des logements contre 15% au niveau départemental.



Les constructions les plus récentes forment un **étalement urbain** le long des axes des RD 148, 901 et 902.

L'extension du logement neuf entraîne des incidences sur l'alimentation en eau potable et sur l'assainissement : leur capacité doit être adaptés aux besoins. La STEP doit être mise aux normes.



### CONSTAT

- Un début d'étalement urbain.
- Des réseaux insuffisants (assainissement et eaux pluviales).

### ENJEUX

- Maîtriser l'étalement urbain en densifiant autour du centre-bourg.
- Résorber la vacance en encourageant la réhabilitation des logements.
- Respecter la réglementation sur la mise en conformité du traitement des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales.
- Garantir le débit réservé sur l'Auvézère et mettre en place une protection du prélèvement d'eau potable.



## 5. Les transports et déplacements

### ➤ PAR AVION

Aéroport Brive-Vallée de la Dordogne environ 70 km.  
Aéroport de Limoges Bellegarde à 80 km.

### ➤ PAR LA SNCF

Gare à Uzerche  
Autocar : ligne n° 5 Brive/Limoges.

### ➤ PAR BUS

Ligne 6 : Clairvivre-Lubersac-Arnac-Objat-Brive.

### ➤ PAR AUTOMOBILE

La commune est située à 13 km de l'échangeur n°44 de l'autoroute A20.



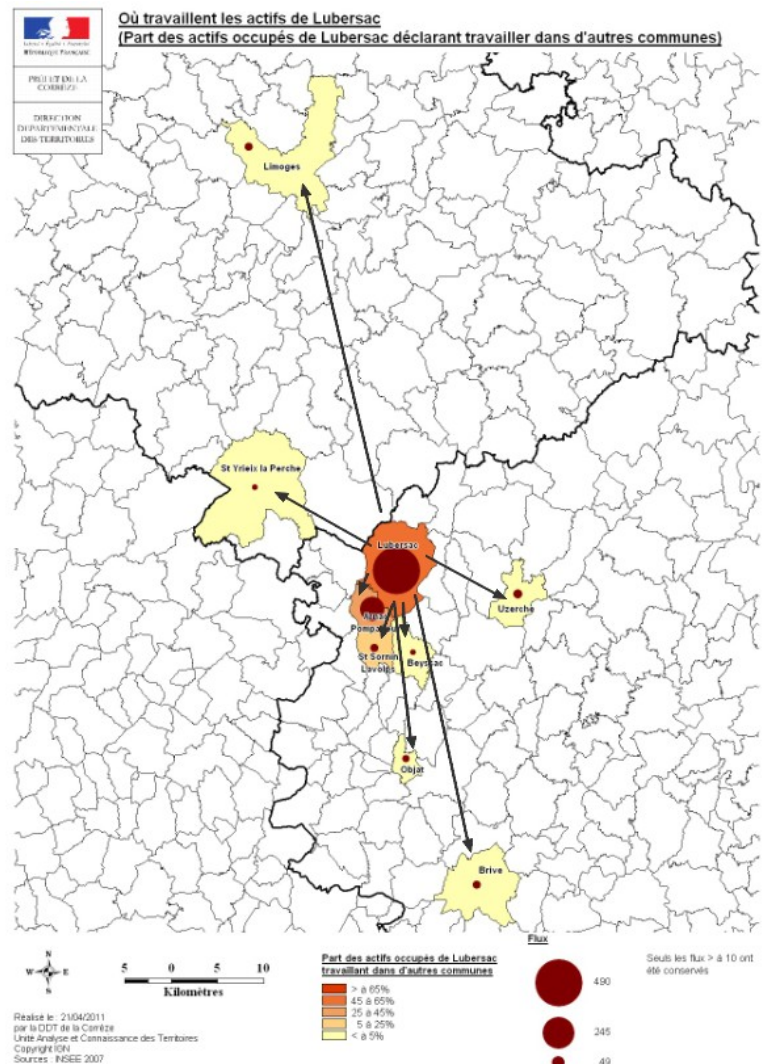
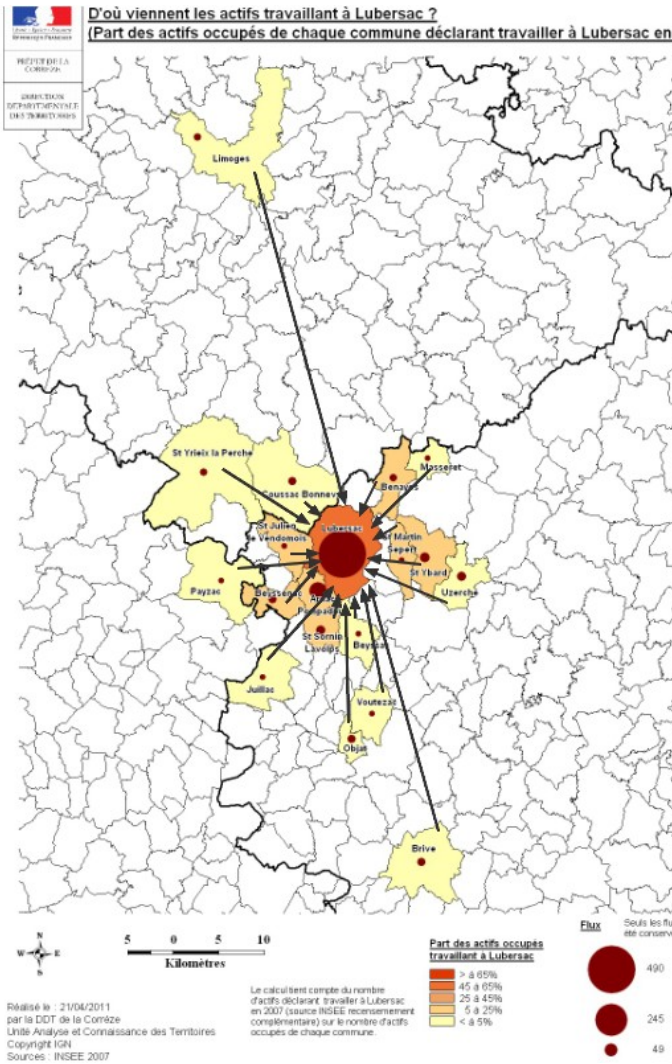
### EQUIPEMENT AUTOMOBILES DES MENAGES EN %

|                    | COMMUNE     |             |            | CORREZE     |             |            | LIMOUSIN    |             |            |
|--------------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|------------|
|                    | 1999        | 2008        | évol       | 1999        | 2008        | évol       | 1999        | 2008        | évol       |
| 1 voiture          | 46,7        | 45,4        | -1,3       | 47,8        | 46,2        | -1,6       | 47,5        | 46,7        | -0,8       |
| 2 voitures ou plus | 36,9        | 39,0        | 2,1        | 35,8        | 39,9        | 4,1        | 34,2        | 37,8        | 3,6        |
| <b>TOTAL</b>       | <b>83,6</b> | <b>84,4</b> | <b>0,8</b> | <b>83,6</b> | <b>86,1</b> | <b>2,5</b> | <b>81,7</b> | <b>84,5</b> | <b>2,8</b> |

Source INSEE RP 1999 et 2008 exploitations principales

84% des ménages possèdent au moins une voiture, comme la moyenne départementale. Entre 1999 et 2008, le nombre de ménages possédant 2 voitures ou plus est en augmentation.

Une réflexion sur des moyens de déplacements alternatifs pourrait être menée, en sachant que les actifs de la commune travaillent essentiellement sur Lubersac et Arnac Pompadour.



La majorité des actifs de Lubersac travaille sur la commune (490 personnes) et à Arnac Pompadour (150 personnes), commune limitrophe (6km). On peut constater que 90 personnes résidant à Arnac-Pompadour viennent travailler à Lubersac.

Lubersac et Arnac-pompadour sont pourvoyeuses d'emplois pour les communes avoisinantes ce qui confirme leur rôle de bassin de vie.

## CONSTAT

➤ **Les déplacements sont principalement effectués en voiture pour des trajets domicile/travail plutôt courts.**



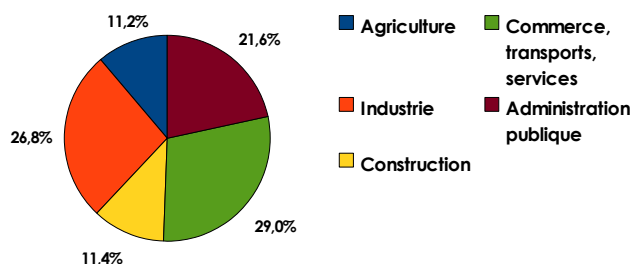
### 3. LA DIMENSION ÉCONOMIQUE

#### 1. L'emploi – source INSEE

La population compte 72% d'actifs de 15 à 64 ans en 2008 comme au niveau départemental. Sur le nombre d'actifs, 69% d'entre eux ont un emploi.

##### Emplois selon le secteur d'activité

Source Insee RP 2008



La commune offre 1147 emplois en 2008. L'indicateur de concentration d'emploi est de 124,6 emplois pour 100 habitants. **La commune peut employer tous ses actifs.**

##### CONSTAT

➤ La commune est dynamique en terme d'emplois.

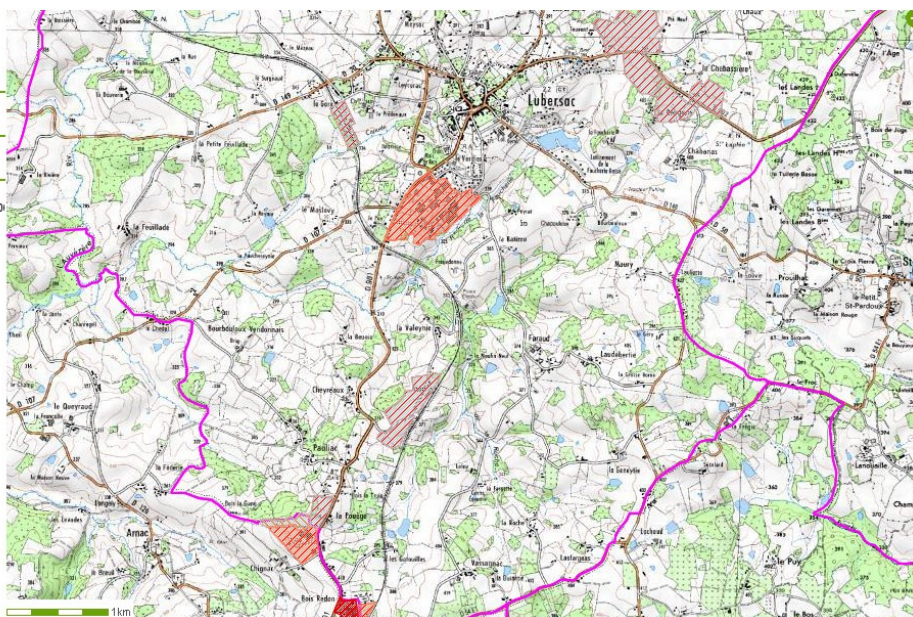
##### ENJEUX

➤ Maintenir ce niveau d'offres d'emplois.

#### 2. Les zones d'activités

On recense 6 secteurs d'activités sur la commune, urbanisées ou ouvertes à l'urbanisation .

- au lieu dit Le Touvent – La Rougerie pour une superficie de **39ha**,
- au lieu dit La Gare pour une superficie de **4,8 ha**,
- au lieu dit Le Verdier pour une superficie de **26,8 ha**,
- au lieu dit La Valeynie pour une superficie de **13 ha**,
- au lieu dit La Pouègue pour une superficie de **3,5 ha**,
- au lieu dit les Gatouilles pour une superficie de **1,5 ha**.



On peut constater que la superficie des zones d'activités est très importante au vu du faible taux d'occupation de ces zones. La zone du Touvent contribue à une urbanisation linéaire sur la RD 902 et rend peu lisible l'entrée du bourg. Une rationalisation et une réorganisation des surfaces pourrait être étudiée afin de limiter la consommation de l'espace.

##### ENJEUX

➤ Rationaliser et réorganiser les zones d'activités, notamment celle du Touvent.



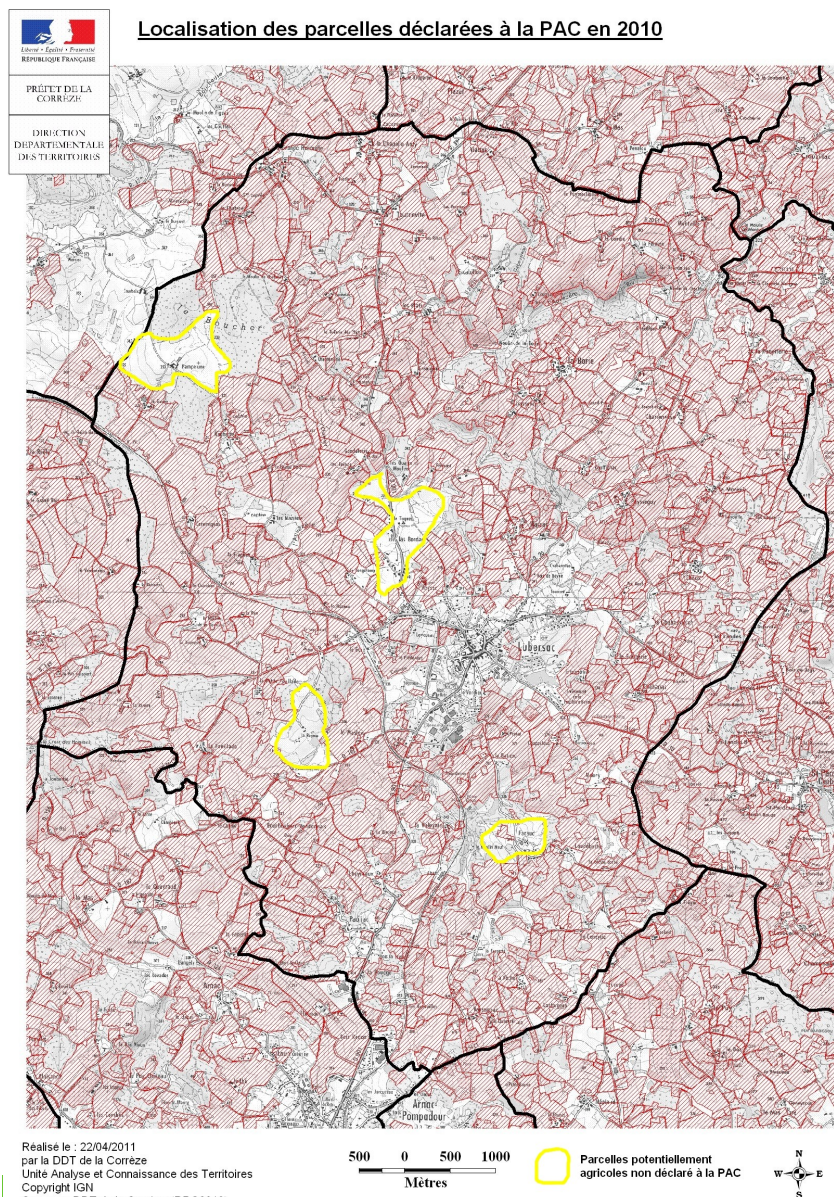
### 3. L'agriculture (source DDT19/SEAF)

Une commune où le secteur agricole est dynamique grâce à des conditions agronomiques et climatiques très favorables à l'élevage bovin, à la culture des petits fruits et des pommes. L'agriculture est une source d'activité économique importante, induisant des emplois en amont et en aval, ce qui représente une population active très dense pour ce secteur.

#### EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DE LA SAU

|                 | Nombre d'exploitations |      |      |                     | Superficie Agricole Utilisée |          |           |                     |
|-----------------|------------------------|------|------|---------------------|------------------------------|----------|-----------|---------------------|
|                 | 2000                   | 2005 | 2009 | évolution 2000/2009 | 2000                         | 2005     | 2009      | évolution 2000/2009 |
| <b>LUBERSAC</b> | 99                     | 91   | 86   | -13,13%             | 3577,95                      | 3626,35  | 3658,09   | 2,24%               |
| <b>CORREZE</b>  | 5492                   | 4708 | 4241 | -22,78%             | 216955,41                    | 213871,8 | 215154,31 | -0,83%              |

Source : données dossiers de déclarations de surfaces 2000, 2005, 2009. Exploitations dont le siège est en Corrèze.



Malgré une diminution du nombre d'exploitations, leur nombre reste important et **la SAU augmente**. Si 1/3 d'entre elles mettent en valeur plus de 50ha ce qui assure leur pérennisation, 1/3 ne sont pas viables car elles exploitent moins de 20 ha.

En 2009, **l'âge moyen des exploitants est de 50 ans**, égal à la moyenne départementale. Sur les 93 exploitants agricoles de la commune, 50 ont plus de 50 ans et pourraient cesser leur activité dans les cinq à dix ans à venir. Seulement 3 jeunes agriculteurs se sont installés entre 2005 et 2010.

Les **productions** présentes sont **diversifiées** : les pommes, les céréales, petits fruits rouges, volailles, porcs, ovins, même si la production dominante est l'élevage bovin. A noter 15 exploitations en pommiculture.

**La présence de l'abattoir** sur la commune permet de préserver un service de proximité et de valoriser les IGP (Indication Géographique protégée) et le label rouge « blason

prestige » pour le veau fermier et le boeuf limousin.  
Pour l'instant, l'activité agricole est peu soumise à la pression urbaine.

### **CONSTAT**

- **Activité agricole importante qui crée le dynamisme économique du secteur.**
- **Peu de pression urbaine sur le secteur agricole.**

### **ENJEUX**

- **Maintenir ce dynamisme agricole, source majeure de l'activité économique de la commune.**
- **Assurer le renouvellement des générations d'exploitants.**
- **Continuer à protéger les espaces agricoles.**
- **Prendre en compte la problématique arboriculture fruitière par rapport à l'habitat.**

## **4. Le tourisme**

La commune de Lubersac fait partie du pays VEZERE/AUVEZERE.

**Elle est reconnue « station verte » et a obtenu le label FAMILLE PLUS.**

La commune possède des atouts touristiques propres et bénéficie également des attraits touristiques d'Arnac-Pompadour, sa voisine : château, hippodrome, haras national, Club Med. Lubersac possède également un large offre de services et dispose de nombreux équipements sportifs. Elle vient de se doter d'un ensemble aqua récréatif avec toboggan, pantaglisse, pateaugeoire pour petits, bassin ludique.



### **Activités touristiques**

Randonnées pédestres, VTT, pêche, pétanque, tennis, cyclisme, circuit karting et espace paintball sur 2 ha de forêt au lieu-dit Les grandes Landes en bordure de la RD 902....

Une piste de tracteur pulling, située en bordure de la RD 148 après le lotissement de la Faucherie, accueille une épreuve annuelle du championnat d'Europe.

### **Type et capacité d'hébergement**

Hôtel 2 étoiles : 8 chambres.

Camping 2 étoiles La Vézénie classé « camping qualité », situé près du plan d'eau : 90 emplacements et 24 hébergements locatifs dont 18 « haut de gamme » avec sanitaire et équipement intérieur complet. Il est prévu la création de 7 pavillons supplémentaires.

Chambres d'hôtes, meublés de tourisme et locations de vacances sont nombreux .  
Il existe également une aire de service pour campings-cars.



### **CONSTAT**

- **Une offre d'hébergements et d'activités suffisante et variée.**

### **ENJEU**

- **Maintenir cette qualité de services.**



## 4. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

### 1. Intérêts paysagers (source paysagiste conseil DDT 19)

Le paysage est qualifié par l'Atlas des paysages en Limousin comme étant celui d'une campagne-parc.

Le territoire de Lubersac est marqué par la présence de la vallée paisible de l'Auvézère.

Le paysage varie selon que l'on se situe dans les fonds de vallée ou sur les croupes.

L'occupation du sol est composite avec un mélange de pâtures, de cultures, de vergers de pommiers, de bosquets et de fermes éparses, disséminées.

Des points de vue panoramiques lointains vers l'ouest viennent enrichir encore ce paysage.



Préservé dans l'ensemble, le paysage de la commune de Lubersac mérite une attention toute particulière vis à vis des évolutions et des dynamiques récentes que connaît le territoire. Le développement à l'Est du bourg, l'extension des franges bâties (lotissements), la fermeture par l'enfrichement des prairies et le recul des productions herbagères

(bocage) sont autant de menaces à prévenir pour maintenir la qualité du cadre de vie sur le territoire.

Le bocage ou ce qu'il en reste, et l'échelle des boisements éparpillés sur l'ensemble du territoire sont des structures sur lesquelles on doit s'appuyer pour accompagner les extensions bâties et relier les masses boisées entre elles pour assurer des corridors écologiques.

#### **Enjeux principaux :**

- **Veiller au maintien du caractère rural du territoire.**
- **Respecter des coupures d'urbanisation suffisantes pour garder une réelle force paysagère.**
- **Préserver les lignes de crêtes, maintenir les cônes de vue et les continuités paysagères.**
- **Protéger les zones humides et rendre lisible l'épaisseur des vallées.**
- **Eviter le morcellement, le mitage...**
- **Préserver les paysages sensibles : lisières, bosquets, talwegs, paysages ouverts et non protégés...**
- **Superposer les lignes de force du paysage et le découpage des zones d'extension.**
- **Intégrer les dépendances agricoles.**
- **Créer un cadre réglementaire interdisant l'arrachage des arbres isolés ou des haies en concertation avec les acteurs du monde agricole (compensations à trouver).**
- **Assurer une cohérence entre les dispositifs réglementaires et les attentes en terme de qualité d'aménagement.**
- **Préserver les silhouettes des hameaux, fermes et moulins.**
- **Mettre en valeur le patrimoine bâti, sites parfois remarquables, les granges ovales...etc..**
- **Identifier et préserver les arbres isolés.**
- **Rendre accessibles les bords de rivière.**



## 2. Sites d'intérêt

**Une zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 2 :** la vallée de l'Auvézère. L'absence de retenue sur le cours de l'Auvézère lui donne un intérêt halieutique.

### Monuments historiques :

**inscrit :** maison renaissance,

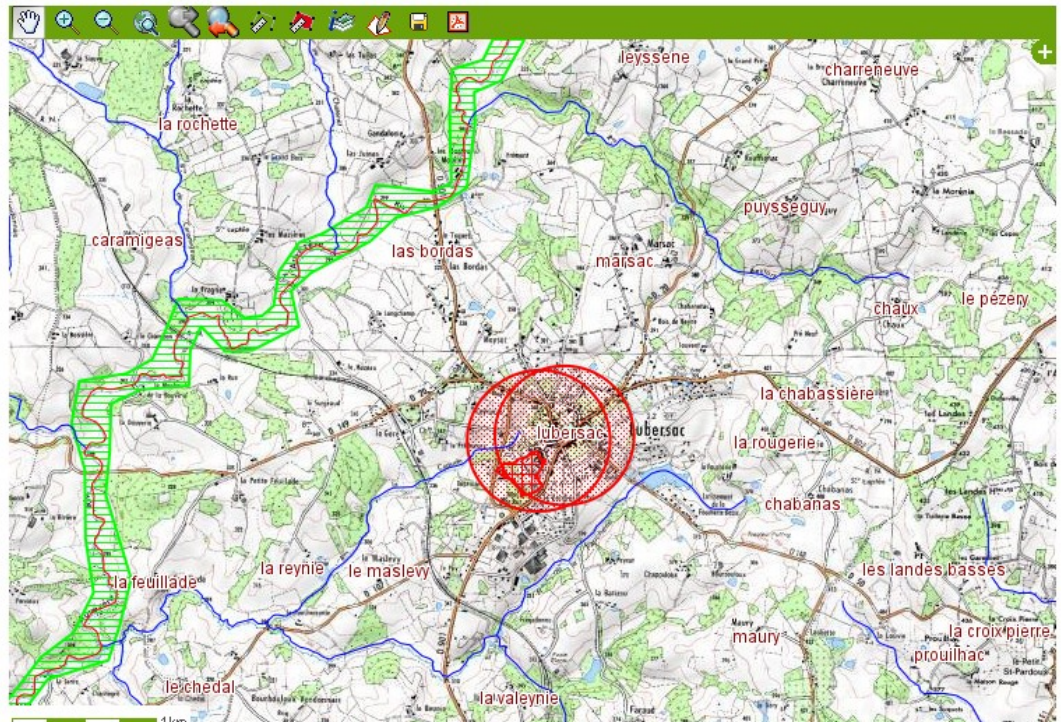
**classé :** église Saint Etienne.

**Site inscrit :** château du Verdier et son parc



## Enjeux environnementaux (intranet)

| Légende   |   |
|---|---|
| Classement des cours d'eau au titre de l'article L432-6 |   |
|   | Non classé  |
|   | Classé  |
|   | ZNIEFF1 - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique |
|   | ZNIEFF2 - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique |
|   | Périmètre de protection de monument historique              |
|   | Sites   |
|   | Unités paysagères (atlas paysage limousin)                  |
|   | Zone de protection du patrimoine architectural urbain       |
|   | Limite départementale                                       |
| <input type="text"/>                                    |   |
| Thèmes  |   |
| Recherche   |   |
| Préférences   |   |



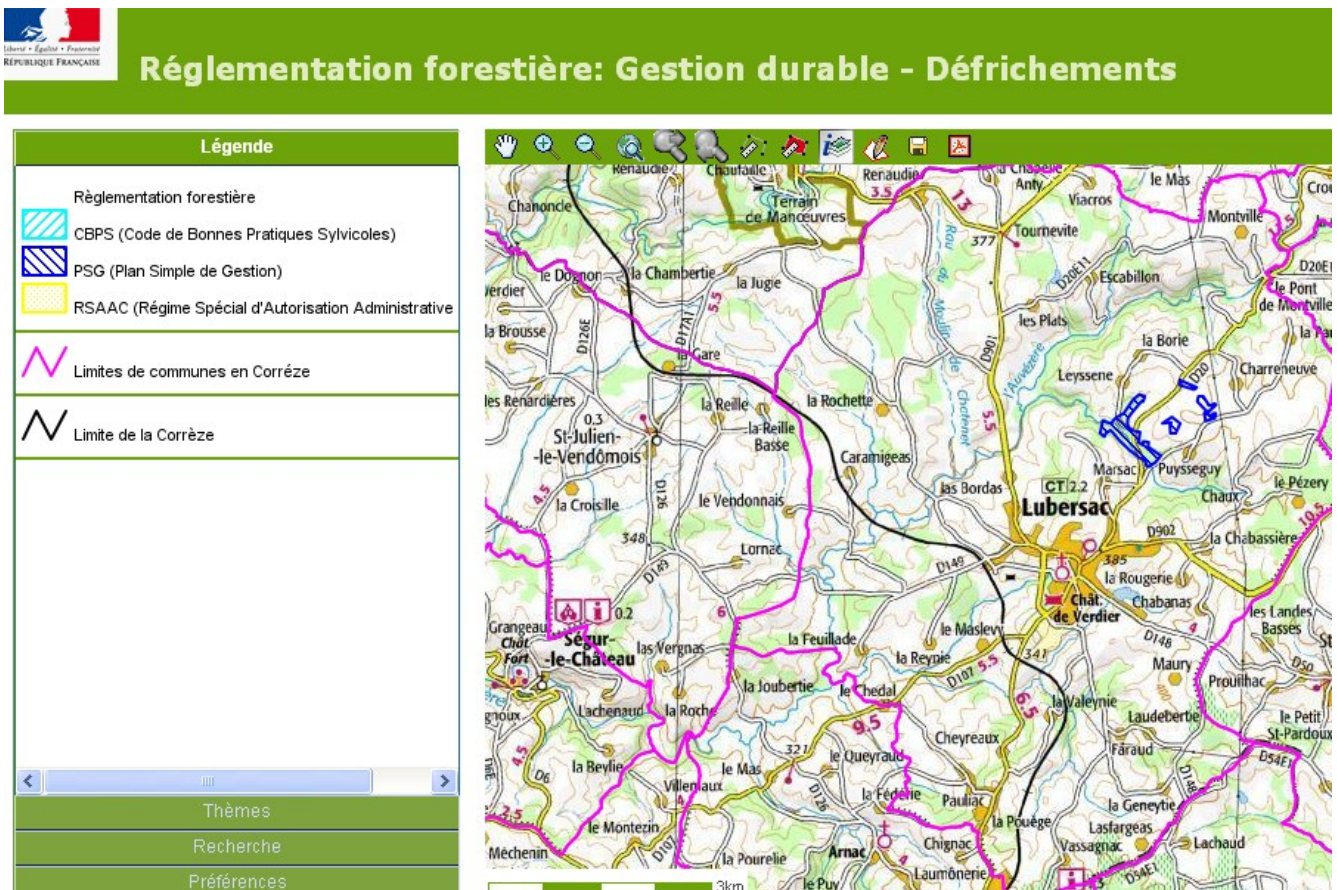
### 3. La forêt

Le **taux de boisement** de la commune de Lubersac est faible : **14%** alors que la moyenne départementale est de **45%**. Elle est composée de 89% (930 ha) de feuillus et 11% (115 ha) de résineux (source IFN 2003).

Le **taux de défrichement** a été de **3,93% entre 2001 et 2008**. Au niveau départemental, la moyenne du taux de défrichement est de **2,5%** (source DDT/SEAF).

Peu de forêts bénéficient d'une gestion durable (Plan simple de gestion, Code de bonnes pratiques sylvicoles, Régime spécial d'autorisation administrative de coupe).

*Le code de bonnes pratiques sylvicoles est un document d'orientation élaboré par le Centre régional de la propriété forestière et approuvé par le préfet de région, après avis de la Commission régionale de la forêt et des produits forestiers. Il comprend un ensemble de recommandations générales, par grand type de peuplements, pour conduire à une gestion durable des forêts. Le propriétaire adhérent, pendant une durée d'au moins dix ans, au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles voit sa forêt bénéficier d'une présomption de Garantie de Gestion Durable, lui donnant la possibilité de bénéficier d'aides publiques et de dispositions fiscales particulières.*



#### CONSTAT

➤ La commune se situe dans une zone de pression pour la forêt. La diminution des surfaces boisées a un impact sur la protection du milieu naturel et la biodiversité.

#### ENJEUX

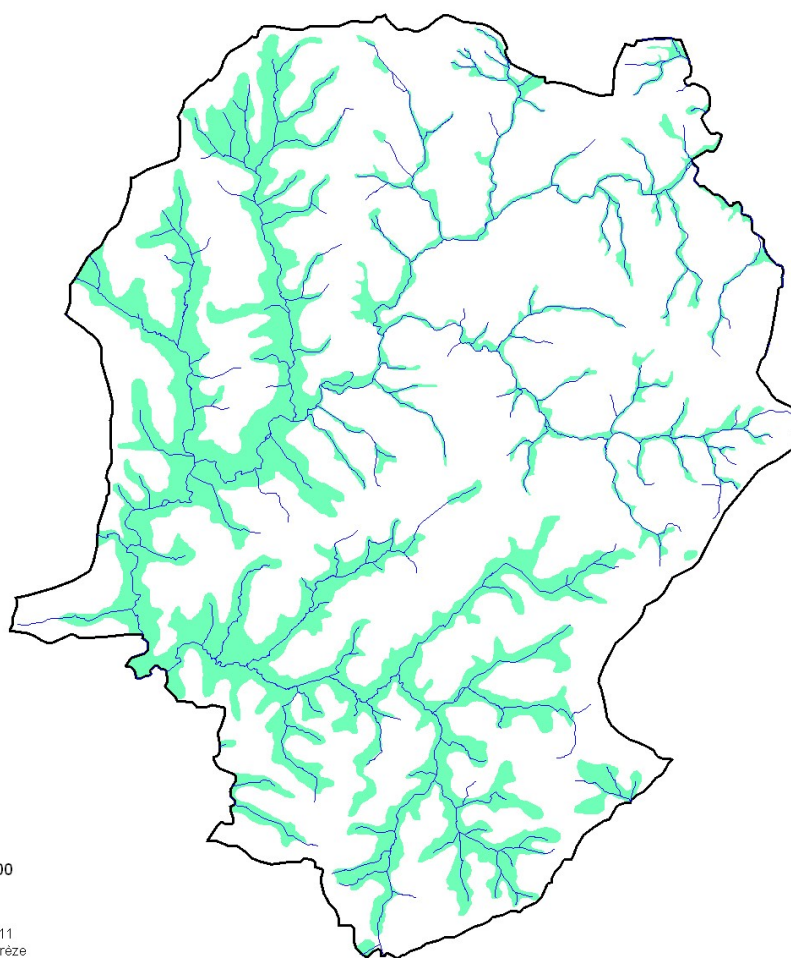
- Veiller à limiter les défrichements.
- Inciter à la gestion durable de la forêt privée.



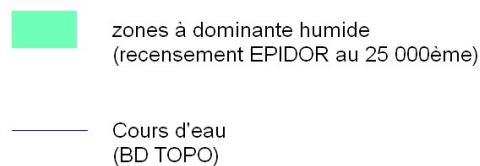
## 4. Zones humides

Il existe sur la commune **une surface importante de zones humides** qui jouent un rôle essentiel pour la ressource en eau. Elles sont des zones de transition entre la terre et l'eau et leur intérêt réside dans la multiplicité de leurs fonctions : régulation des régimes hydrologiques, soutien des étiages (rôle d'éponge), maintien et amélioration de la qualité de l'eau (rôle de filtre épurateur).

Un pré-inventaire des zones humides établi par EPIDOR (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne) en 2010 est accessible sur leur site internet.



Commune de Lubersac  
Zones à dominante humide



Echelle: 1 / 55 000

Réalisé le : 17/08/2011  
par la DDT de la Corrèze  
Copyright IGN  
Sources : EPIDOR ; BD TOPO

### ENJEUX

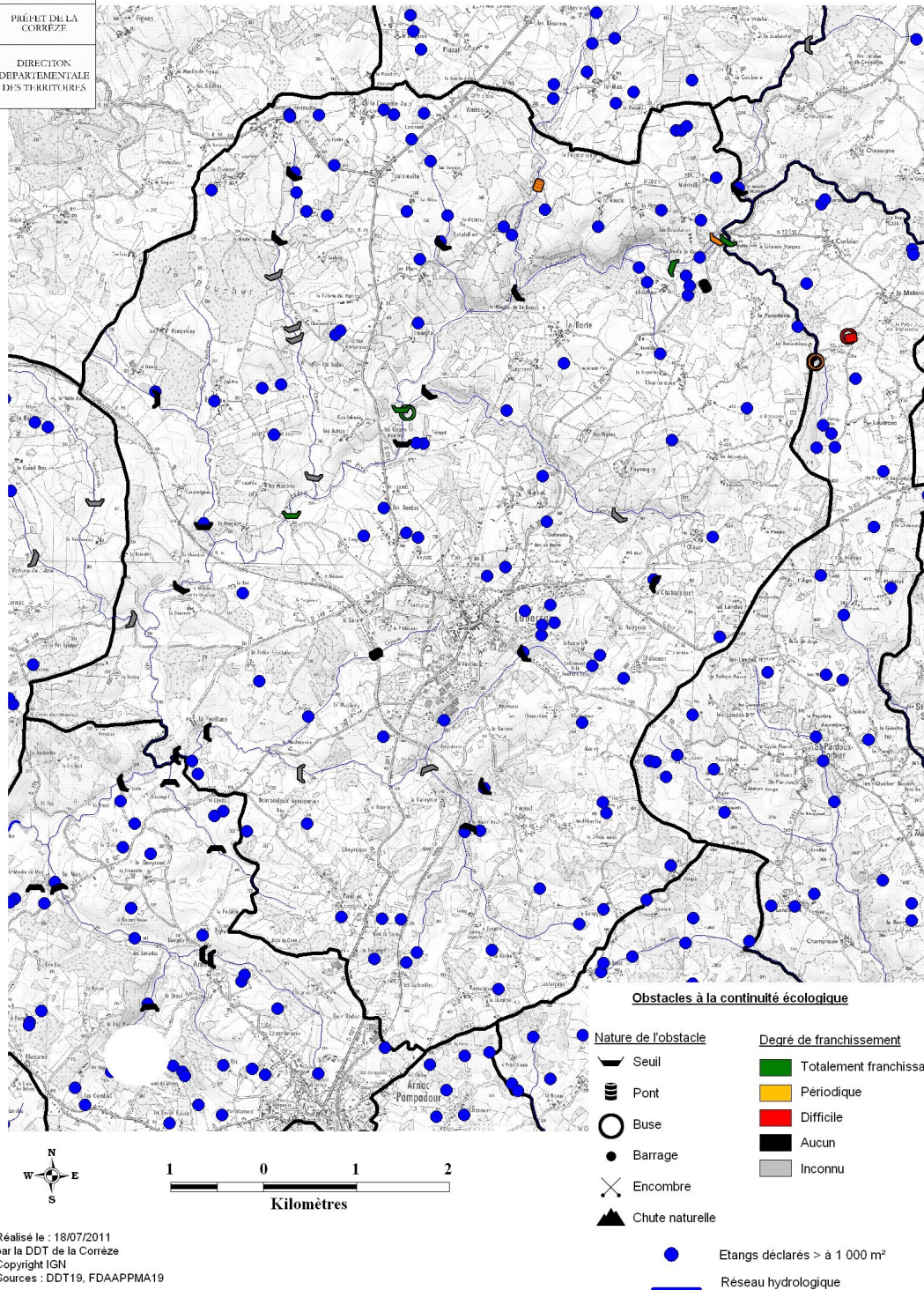
- **Préserver les zones humides.**



## 5. Les étangs



### Situation des étangs sur la commune de Lubersac



Réalisé le : 18/07/2011  
 par la DDT de la Corrèze  
 Copyright IGN  
 Sources : DDT19, FDAAPPM19

La commune compte **91 étangs**.

Leur nombre très important a des incidences sur la qualité de l'eau : blocage du transfert des sédiments, rupture de la continuité écologique, pollution liée à la mauvaise gestion de la vidange des plans d'eau, eutrophisation, élévation de la température de l'eau.

#### ENJEUX

- Limiter la création d'étangs.
- Rappeler la procédure de vidange des étangs pour le bon état écologique des cours d'eau.
- Mettre aux normes les étangs non équipés.

## 6. Qualité de l'eau



Plusieurs cours d'eau traversent la commune.

**L'Auvézère**, cours d'eau réservé et classé, a un bon état écologique de l'eau malgré une forte pression agricole. Le cours d'eau a été qualifié de **zone à protéger pour le futur** (qualité et quantité des eaux).

La commune est située dans une **zone de répartition des eaux** du fait de l'insuffisance des ressources en eau par rapport aux besoins. Elle est également dans une **zone de vigilance élevage et pesticides**.

Le **ruisseau de la Capude** a un **mauvais état écologique** avec un objectif d'atteinte du bon état chimique en 2021.

### CONSTAT

- Un bon état écologique des cours d'eau sauf le ruisseau de la Capude.
- Des ressources en eau faibles et vulnérables à protéger.

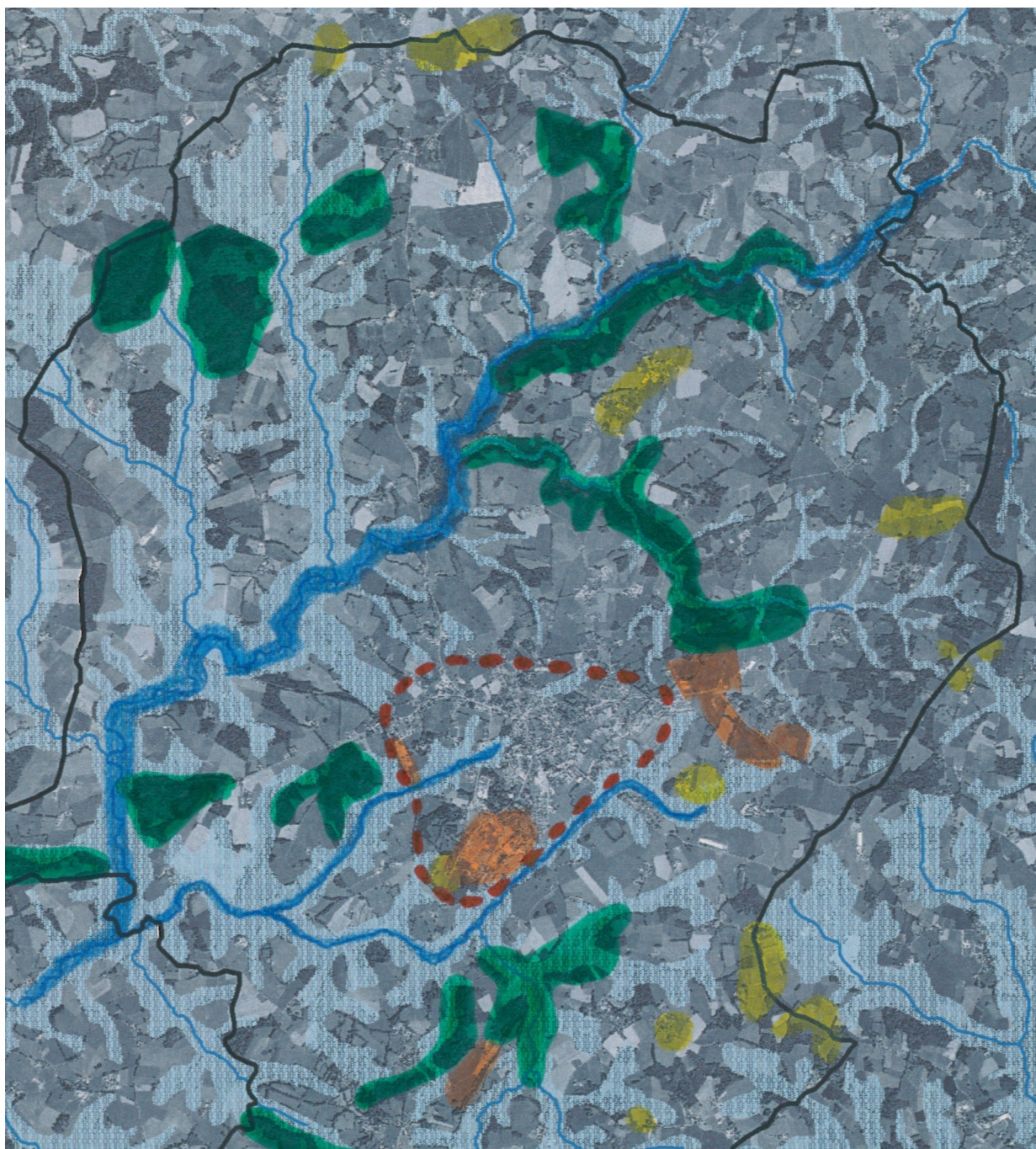
### ENJEUX

- Atteindre un bon état chimique sur La Capude.
- Veiller au maintien du bon état écologique sur les autres cours d'eau, notamment l'Auvézère.

## 5. Synthèse des enjeux

- Maintenir le rôle d'acteur majeur d'un bassin de vie : commerces, services, emploi.
- Répondre aux besoins d'une population vieillissante (maintien à domicile, hébergement).
- Résorber les zones blanches pour la desserte numérique
- Maîtriser l'étalement urbain en densifiant autour du centre-bourg et en limitant l'urbanisation linéaire.
- Résorber la vacance en encourageant la réhabilitation des logements.
- Respecter la réglementation sur la mise en conformité du traitement des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales.
- Garantir le débit réservé sur l'Auvézère et mettre en place une protection du prélèvement d'eau potable.
- Rationaliser et réorganiser les zones d'activités, notamment celle du Touvent.
- Maintenir le dynamisme agricole, source majeure de l'activité économique de la commune.
- Assurer le renouvellement des générations d'exploitants.
- Continuer à protéger les espaces agricoles.
- Prendre en compte la problématique arboriculture fruitière par rapport à l'habitat.
- Veiller à limiter les défrichements et inciter à la gestion durable de la forêt privée.
- Préserver les zones humides.
- Limiter la création d'étangs et communiquer sur la procédure de vidange des étangs.
- Mettre aux normes les étangs non équipés.
- Atteindre un bon état chimique sur La Capude et veiller au maintien du bon état écologique des autres cours d'eau, notamment l'Auvézère.





Protéger la qualité et la quantité des eaux de l'Auvézère



Restaurer le bon état écologique des eaux de la Capude et de la Faucherie



Densifier le centre bourg, canaliser l'étalement linéaire, et mettre en conformité les réseaux d'eau



Rationaliser et réorganiser les surfaces de ZA, notamment celle de Touvent



Préserver les espaces boisés



Préserver les zones humides



Limiter les conflits d'usage entre pommiculture et habitat